

## ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral.  
Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col.  
Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 -  
Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@midilibre.com

## VIE DES SOCIÉTÉS Dissolution - Liquidation

### DISSOLUTION

CLASSIC AUTO SPORT, EURL, capital de 50000, siège : 540 rue André Boule 30100 ALES, 521145086 RCS NIMES. L'associée unique a décidé le 30/11/2018, conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société CLASSIC AUTO SPORT à compter du 01/01/2018 (effet fiscal). Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de CLASSIC AUTO SPORT au profit de CRF, associée unique personne morale de CLASSIC AUTO SPORT, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve d'absence, de rejet ou de remboursement des oppositions formées par les créanciers. Les oppositions seront reçues au 540 rue André Boule 30100 ALES. Mention sera faite au RCS de NIMES

”  
Crédibilisées  
par l'environnement  
réactionnel  
du journal... ”

les pages  
"Annonces  
Classées"

attirent  
les lecteurs réguliers  
mais aussi  
les lecteurs  
occasionnels... ”

## MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90 K€



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SEM le Grau du Roi Développement

SEM LE GRAU DU ROI DEVELOPPEMENT Mme Maud HUBIDOS - Directrice  
Camping de l'Espiguette Route de l'Espiguette 30240 LE GRAU DU ROI  
Tél : 04 66 51 16 07  
L'avis implique un marché public  
Objet : Programme de travaux 2019 - Alimentation de 40 parcelles et Réalisation de parking  
Type de marché : Travaux  
Procédure : Procédure adaptée  
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
Lot N° 1 - Démolition, Structure, Revêtement et Réseaux humides (AEP et EU)  
Lot N° 2 - Réseaux secs : Travaux divers - Basse Tension  
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique de l'offre  
60% Prix  
Remise des offres : 21/12/18 à 12h00 au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE

## AVIS PUBLICS

### Enquêtes publiques



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

1- Objet, date et durée de l'enquête publique

Madame le Maire informe le public que par arrêté municipal n° MA - APR-2018-075 en date du 22 novembre 2018 a été prescrite l'enquête publique portant sur la mise en compatibilité n°1 du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet et sur l'intérêt général dudit projet. Celui-ci consiste en la réalisation d'un programme de logements et d'équipements publics/collectifs sur le secteur du Galoubet en lieu et place des équipements sportifs existants. L'enquête publique se déroulera du lundi 17 décembre 2018 au mardi 22 janvier 2019 inclus soit 37 jours.

2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation

L'autorité compétente pour approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le conseil municipal de Rochefort du Gard.

3- Nom et qualités du commissaire enquêteur

Monsieur le Vice-Président délégué du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Gérard MARGE, ingénieur territorial retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur. Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête publique ou,
- les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, - Mairie de Rochefort du Gard - hôtel de ville - place du Lavoir, 30650 ROCHEFORT DU GARD
- les adresser par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Rochefort du Gard par la messagerie : mairie@ville-rochefortdugard.fr

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie (les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et les vendredis et les lundis 24 décembre 2018 et 31 décembre 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique à l'exception des samedis, des dimanches, des jours fériés et du 26 décembre 2018.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Rochefort du Gard.

Le dossier d'enquête publique et les observations de la population seront consultables également sur le site internet de la commune : [www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)

5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- le lundi 17 décembre 2018 de 9h00 à 11h30.
- le jeudi 27 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.
- le jeudi 10 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.
- le jeudi 17 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.
- le mardi 22 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.

6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Rochefort du Gard et en Préfecture pendant un an à partir du 22 février 2019.

Ils seront également consultables sur le site internet de la Mairie.

7- Dossier comprenant les informations environnementales

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU a fait l'objet d'un examen au cas par cas de l'autorité environnementale dont la décision de dispense d'évaluation environnementale est jointe au dossier d'enquête publique. Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation du dossier disponible en Mairie et sur le site internet de la commune.

8- Identité de la personne responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne responsable de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU est la commune de Rochefort du Gard représentée par son Maire Madame Dominique RIBERI et dont le siège administratif est situé à l'hôtel de Ville, place du Lavoir, 30650 ROCHEFORT DU GARD.

9- Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées : [www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)